

## LA VENTILATION

### La ventilation, un indispensable pour un logement sain et confortable

L'air à l'intérieur de nos logements est souvent de plus mauvaise qualité que l'air extérieur. Outre les polluants, il faut également évacuer l'humidité émise par les activités à l'intérieur du logement. Un renouvellement insuffisant de l'air peut nuire à la santé des occupants et entraîner des dégradations du bâtiment (humidité, moisissures, dégradation des boiseries, etc.).

### La ventilation, une obligation de la réglementation hygiénique

La réglementation hygiénique de 1969 impose pour la première fois une aération générale et permanente des nouvelles constructions. L'arrêté du 24 mars 1982 fixe les débits d'air d'extraction pour chaque pièce humide, quel que soit le type de ventilation, en fonction du nombre de pièces de l'habitation. Le dimensionnement du système de ventilation se fait à partir de ces débits maximaux à extraire.

### Comment bien ventiler ?

Les systèmes les plus simples de ventilation naturelle, se faisant par l'ouverture des fenêtres, les défauts d'étanchéité, ou les systèmes de grilles d'aérations hautes et basses dans les pièces humides ne permettent pas de maîtriser la quantité d'air entrant.

A partir des années 70, la ventilation mécanique contrôlée (VMC) permet de renouveler l'air du logement de façon contrôlée, sans trop le refroidir. L'air neuf est introduit dans les pièces « sèches » (séjour, salon, chambres) à l'aide de bouche d'insufflation, circule dans l'ensemble du logement et l'air vicié est extrait dans les pièces « humides » (cuisine, salle de bain) par des bouches d'extraction.

Aujourd'hui les technologies ont évoluées : adaptation des débits grâce aux systèmes hygro-réglables, détection de présence de CO<sub>2</sub>, récupération de chaleur avec la VMC double flux : à chaque logement son système de ventilation adapté.

Pour une ventilation efficace à long terme, il faut penser à l'entretenir : nettoyage des bouches d'extraction, des entrées d'air et des filtres pour les VMC double flux. Un entretien tous les 3 ans par un professionnel est recommandé.

**Vous avez un projet et souhaitez avoir des informations sur les aides financières existantes ou des conseils techniques ? Contacter votre conseiller Espace Info-**

### Les chiffres d'Adil Watt



Logements concernés  
par les problèmes  
d'humidité

**21%**

Taux d'humidité normal

**40 – 60 %**

Temps d'aération par  
jour

**10 – 15 min**

Contact

**adil**  
Agence d'Information  
sur le Logement  
du Nord et du Pas-de-Calais